

**ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE  
REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT  
AVENUE DE LA COUR DE FRANCE**

Le MAIRE de la Commune de JUVISY SUR ORGE,

**VU** les articles L 2213-1, L 2213-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** le Code Pénal notamment l'article R 610-1 et suivants,  
**VU** l'article R 411-8 du Code de la Route,

**CONSIDERANT** la demande de l'entreprise **OXIUM GROUP** – 15 avenue Descartes 92350 LE PLESSIS-ROBINSON - concernant la poses de poteaux bois sur socle béton en support d'une ligne électrique d'alimentation provisoire du chantier situé au n°91 avenue de la Cour de France à Juvisy-Sur-Orge ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Au vu des travaux situés au n°91 avenue de la Cour de France à Juvisy-Sur-Orge, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement comme il suit :

- Le stationnement et l'arrêt sont interdits et déclarés gênants au droit du chantier sauf véhicule de secours ou d'urgence ;
- pose de 8 plots béton de 1m X 1m hauteur 8 m sur socle béton en support d'une ligne électrique d'alimentation provisoire ;
- obligation de laisser un cheminement piéton de 1m90 ;

**En cas d'intervention de travaux en dehors des horaires de journée (de 7h à 19h), l'entreprise devra obligatoirement en informer les riverains.**

**CETTE DISPOSITION EST APPLICABLE  
DU JEUDI 15 AVRIL 2021 AU VENDREDI 31 DECEMBRE 2021**

**Article 2 :** Les usagers seront tenus informés de ce qui précède par la mise en place par le demandeur de la signalisation temporaire conforme à la réglementation en vigueur.

**Article 3 :** Les automobilistes qui ne respectent pas ces dispositions sont passibles de sanctions au regard des articles R 411-8 du Code de la Route.

**Article 4 :** Le présent arrêté est affiché 48 heures avant l'évènement.

**Article 5 :** Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Juvisy-sur-Orge, Monsieur le Commissaire de Police de Juvisy, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les formes habituelles.

A Juvisy-sur-Orge, le 13 avril 2021

Par délégation du Maire,

  
**Virginie FALGUIERES**  
 Adjointe au Maire chargée des Travaux, du  
 Cadre de Vie et de l'Environnement.